



ISRAEL

Actualités



**JOËL MERGUI : L'INTERVIEW EXCLUSIVE
À LA TÊTE DES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES
DEPUIS PRÈS DE 20 ANS, IL SE LIVRE EN
EXCLUSIVITÉ POUR ISRAËL ACTUALITÉS.
"UN GRAND HOMME AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ"**

Joël Mergui : Le grand entretien

A l'approche des fêtes de Rosh Haschana, Joël Mergui, Président du Consistoire de Paris livre une longue interview à Israël Actualités avec ses impressions sur l'inquiétude de la communauté juive, ses relations avec le gouvernement français, ou encore sur la montée des extrêmes dans le paysage politique français.

Joël Mergui est un défenseur de la Communauté juive qu'il connaît parfaitement et dont il relaie fidèlement toutes les attentes. Son rôle de leader communautaire demeure incontournable.



Alain Sayada : L'année 5782 s'achève, comment pouvez-vous la résumer ?

Joël Mergui : C'est toujours difficile de résumer une année, mais je dirais qu'après le COVID, c'est une année de reprise des activités de la vie communautaire avec ses hauts et ses bas. C'est pour moi aussi une année de reprise en main plus complète du Consistoire de Paris avec une magnifique équipe renouvelée.

Alain Sayada : Vous avez été réélu pour un nouveau mandat de Président du Consistoire de Paris. Comment abordez-vous ce nouveau mandat ?

Joël Mergui : Tout d'abord, c'est un honneur de ressentir le soutien et la confiance de notre communauté. Il s'agit bien sûr d'une reconnaissance du travail accompli tout au long de mes mandats. Mais cet honneur et cette confiance me confèrent une responsabilité et des devoirs.

Je peux compter sur une extraordinaire équipe complémentaire, variée et féminisée. Je suis heureux que parmi ces nouveaux élus figurent des Présidents de Communauté reconnus et expérimentés comme Philippe Besnainou ou Albert Elharrar. J'ai également souhaité faire une large part à la jeunesse.

Il est de notre responsabilité de faire émerger une nouvelle génération de dirigeants communautaires. Nous avons besoin d'une relève militante prête à servir notre communauté et à porter fièrement nos valeurs juives. Accompagnés par des élus d'expérience comme notre trésorier Jack Yves Bohbot et nos vice-Présidents, David Amar, Philippe Meyer et Pascal Karsenti, ils forment une équipe performante au service de notre communauté.

Alain Sayada : Quels sont les défis du Consistoire de Paris pour l'année 5783 à venir ?

Joël Mergui : Ma responsabilité au

Consistoire de Paris est le quotidien de la vie juive. Le Consistoire de Paris est l'opérateur le plus important en France du judaïsme, ce qui veut donc dire qu'il y a des projets et des défis.

Le premier défi est celui de continuer à développer la vie juive. Nous avons vécu une période très difficile, une période d'interrogation dans la communauté juive et dans une période d'interrogation on se doit de répondre avec des certitudes. Et je pense que maintenir la permanence de la vie juive est fondamental.

Nous avons aussi un défi économique. Le Consistoire de Paris a fait de multiples réalisations concrètes ces vingt dernières années en développant beaucoup de projets. Il a été aussi très solidaire de nombreuses structures et s'est mis ainsi en difficulté. Il va donc falloir désormais retrouver des ressources financières pour pouvoir continuer notre action au service de chaque juif.

Il y a aussi un défi de modernisation de l'institution avec la transformation numérique et une transformation de proximité avec la communauté. Nous avons fait beaucoup d'efforts ces dernières années et nous nous devons de les poursuivre.

A Nous aussi de continuer à apporter la contribution de la conscience juive à la société française.

Un élan essentiel a été pris depuis des années par notre belle institution que l'on se doit encore d'améliorer.

Nous sommes aussi dans une période où de nombreux membres de la communauté juive ont quitté la France pour aller vivre en Israël. Un lien s'est construit au fur à mesure du temps entre le judaïsme français en France et le judaïsme francophone en Israël. Il faut qu'on enrichisse ce lien, ces échanges.

Alain Sayada : Pouvez-vous dire quelques mots sur la disparition récente de notre ami David Tibi ?

Joël Mergui : C'était un ami, c'était

comme un petit frère. Je l'ai vu grandir d'abord et mûrir auprès de ses parents Gladys et Michel au LIBI, avant même d'être président du Consistoire de Paris. Je l'ai vu après nous rejoindre dans l'équipe du Consistoire de Paris. C'était un homme passionné, un juif sioniste très engagé qui aimait le judaïsme, qui aimait Israël, qui aimait sa famille, qui a suivi la voie de ses parents, qui a défendu beaucoup de valeurs, qui a réussi des choses importantes aussi bien ici au Consistoire à nos côtés qu'en Israël. C'est une perte très importante et un choc quand on l'a appris.

J'en profite d'ailleurs pour rendre aussi hommage au Grand Rabbin Alain Goldman ZATSAL qui nous a aussi quittés récemment. Tout au long de sa vie de rabbin, il est resté fidèle aux institutions consistoriales de façon constante. J'ai pu, dans toutes ces dernières années, l'avoir à mes côtés puisque je lui ai demandé de revenir au conseil du Consistoire de Paris régulièrement. Il venait au Bureau, au Conseil, au Séminaire, au Conseil du Central. Il était aussi au Beth Din et il nous a aussi accompagnés dans beaucoup de moments difficiles de l'institution. Il était la conscience, la mémoire, la rigueur de l'institution. C'est la perte d'un grand Mensch du judaïsme français.

Alain Sayada : Récemment, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a appelé les préfets et les responsables de police à une vigilance renforcée durant les fêtes juives de Tichri au regard du « niveau très élevé de la menace terroriste ». Avez-vous des informations à ce sujet ?

Joël Mergui : Traditionnellement, avant les fêtes juives, on renforce la sécurité et il ne faut d'ailleurs pas qu'elle faiblisse toute l'année. C'est un des combats que nous menons. Il est important aussi qu'au moment des plus grands rassemblements de la communauté juive, on sente nos structures mieux sécurisées. J'espère que la sécurité sera à la hauteur de l'enjeu dans les semaines qui viennent.

Alain Sayada : Vous m'avez parlé du lien qui unit les juifs de France et les juifs d'Israël. Mais en ce moment, les juifs français se demandent ce qu'ils vont faire en Israël, car tous les prix ont augmenté et certaines personnes qui ont fait leur Alya pensent à revenir. Que pensez-vous de cette situation, et qu'est-ce qu'on peut faire pour les juifs qui souhaitent revenir en France ?

Joël Mergui : j'ai toujours dit que l'Alya devait être un choix et non une fuite. Le taux de change, la situation économique en Israël créent des difficultés. Certaines familles choisissent de revenir en France où la situation économique est également difficile.

L'Alya, que nous avons toujours accom-

pagnée fait partie de l'idéal du peuple juif. J'ai toujours dit qu'il était de notre responsabilité en tant que Consistoire de permettre à ceux qui veulent continuer de vivre en France de pouvoir poursuivre une vie juive et c'est pour cela que je n'ai cessé de bâtir et d'encourager le développement de nos structures. Similairement, nous devons aider et accompagner ceux qui font le choix de partir pour Israël. Nous nous engageons dans leur intégration. Une Alya doit être préparée et une intégration doit être réussie. Ainsi, j'ai rencontré les nouveaux dirigeants de l'Agence juive et son président, tout comme j'échange régulièrement avec nos partenaires israéliens afin qu'ils aident le judaïsme francophone à mieux s'intégrer et à mieux prendre en compte ses spécificités. Ceux qui reviennent en France retrouvent ensuite la structure au sein de laquelle ils ont l'habitude d'évoluer et nous devons les aider à se réintégrer.

A l'aube de cette année 5783, nous devons avoir conscience de notre responsabilité collective. Que nous soyons responsables de l'État d'Israël ou dirigeants de la communauté juive partout dans le monde, nous portons la responsabilité de rapprocher les juifs du judaïsme. Nous agissons sur la terre d'Israël ou par les structures de la communauté juive. J'ai la conviction que les juifs faisant leur Alya doivent rester attachés aux différentes communautés d'origines.

Alain Sayada : On s'aperçoit aujourd'hui que les extrêmes ont pris une place importante avec la perte de la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale au détriment de la Nupes et du RN. Comment analyser vous cette situation ?

Joël Mergui : C'est un sujet d'inquiétude absolument central. Depuis le début des années 2000, nous avons connu une violente recrudescence de l'antisémitisme. Nous avons vu parallèlement les différents gouvernements successifs lutter contre l'antisémitisme, contre l'antisionisme parfois. Nous avons malheureusement connu des meurtres antisémites. Récemment des meurtres ont été commis et de nombreux éléments laissent à penser à une dimension antisémite. Nous devons voir la réalité en face et l'analysons avec la Commission de l'Antisémitisme suivie par Maître Alex Buchinger.

Malgré toute la vigilance, tous les appels, tous les drames que nous avons connus, l'antisémitisme et l'antisionisme, la détestation D'Israël perdurent et gangrènent notre société. Ceux qui ressemblaient à des penseurs polémiques indépendants sont devenus des élus de la République. Cela signifie une chose : notre démocratie va mal. Oui, je suis inquiet de voir les extrêmes devenir des représentants du

Joël Mergui : Le grand entretien (suite)

peuple et je suis encore plus inquiet aussi de voir des partis s'associer à certains extrêmes.

Je ressens au quotidien cette inquiétude au sein de la communauté juive, et cette inquiétude n'est pas assez relayée. Nous donnons trop souvent l'impression de s'être habitués à ce nouveau panorama. Nous semblons trop résignés à avoir à l'Assemblée nationale, des partis pour les uns d'extrême droite, pour les autres tolérants envers l'islamisme et l'antisionisme. Je l'ai dit lors de la cérémonie de la raffle du Vel d'Hiv et je le réaffirme : on ne peut pas venir pleurer nos morts pour se donner bonne conscience et en même temps s'en prendre à nos projets de vie et aux vecteurs essentiels de notre identité et à Israël. Alain Sayada : Certains prédisent que dans cinq ans, lors des prochaines élections présidentielles, le Rassemblement National prendra le pouvoir, à la manière de la victoire récente de l'extrême droite aux élections suédoises, qui a gagné grâce à une alliance avec la droite. Pensez-vous que ce scénario est plausible en France dans cinq ans ?

Joël Mergui : Faisons en sorte que cela ne soit pas réalisable. Je pense qu'il peut se passer beaucoup de choses en cinq ans. Cependant il serait irresponsable et naïf de considérer ce scénario comme une fiction. Le nombre de députés RN à l'Assemblée nationale en témoigne.

Battons-nous pour que la France des justes, la France de la conscience reprenne le dessus sur la France des extrêmes. Cela passe aussi par un constat de lucidité sur les raisons qui nourrissent le vote extrême.

Alain Sayada : L'élection présidentielle a fracturé la communauté juive, entre ceux qui étaient pour Eric Zemmour et ceux qui ont préféré soutenir d'autres candidats. Pensez-vous que les juifs soient toujours solidaires entre eux par rapport à la politique ?

Joël Mergui : Je pense que les juifs sont toujours solidaires entre eux quand il y a une menace extérieure. Cependant le débat a toujours existé dans la communauté juive comme il existe dans toutes les démocraties. Les juifs votent selon leur sensibilité, leur perception des programmes et leur vision du monde ; comme tous les citoyens. Mais le débat a dépassé certaines limites lors de cette campagne et j'espère que cela ne se reproduira plus.

Je pense que pour nous qui représentons la communauté juive, il était important de dire quels sont les interlocuteurs avec lesquels nous étions le plus à l'aise pour défendre notre communauté. Notre rôle est de dissuader ceux qui éprouvent la tentation des extrêmes. La communauté juive attend légitimement que nous la défendions, que nous réagissions dans les moments difficiles notamment lorsqu'Israël est victime d'attaques. La communauté veut que ses dirigeants s'engagent lorsqu'un juif se fait assassiner ou lorsqu'une loi a des conséquences sur les intérêts vi-

taux de la communauté. Chaque dirigeant sait donc avec expérience et discernement quels interlocuteurs nous prodiguent la meilleure écoute.

Notre avis sur les interlocuteurs constitue un avis expérimenté et réfléchi sur ceux qui nous semblent les plus à même de partager notre vision humaniste de la France qui protège notre communauté comme elle se doit de protéger tous ses citoyens. Il s'agit de notre contribution à une conscience nationale.

Alain Sayada : Quelles sont vos relations avec le gouvernement français ?

Joël Mergui : J'ai entretenu depuis mes premières années de présidence des relations étroites et franches avec tous les gouvernements qui m'ont permis de réussir des projets. C'est avec cette même franchise et lucidité que parfois je peux distinguer lorsque nous sommes véritablement écoutés et lorsque nous ne le sommes moins et je sais que la communauté juive qui me fait confiance attend de moi des paroles de vérité que j'aurai toujours.

J'espère qu'en ce moment difficile que nous traversons, cette écoute ne soit pas en train de faiblir un peu. La communauté juive a de véritables raisons d'être inquiète et fait face à de réels défis. Elle a besoin de sentir que ses dirigeants et ses responsables sont entendus.

Je dirai clairement à la communauté juive si l'écoute faiblit, si une différence s'installe ou si les pouvoirs publics agissent effectivement comme notre communauté est en droit de l'espérer.

J'ai eu ces dernières années avec les pouvoirs publics à travailler pour la sécurisation de nos lieux de cultes et cela même encore la semaine dernière lorsque j'ai reçu tous les préfets d'Île-de-France au Consistoire de Paris en présence de notre conseil d'administration, des présidents de communautés et du SPCJ. Ces derniers nous ont présenté les mises en sécurité possibles et l'opportunité d'une garde statique ou d'une garde dynamique devant les synagogues et les points névralgiques de la communauté. Certains lieux doivent bénéficier d'une protection permanente.

Le développement de notre communauté que nous encourageons doit s'accompagner d'une adaptation en hausse du nombre de sites protégés.

Je remercie toutes les forces de police qui assurent notre sécurité.

Je continuerai à défendre le judaïsme sans complexe, ni compromis aux côtés de toutes nos institutions. Je dois me battre pour qu'une agression antisémite soit qualifiée comme telle. Je dois continuer notre combat quotidien avec les députés, les sénateurs et instances européennes pour que la chehita continue à exister. Le Consistoire est l'opérateur essentiel de la chehita en France. La voix de nos traditions doit être entendue et défendue.

Alain Sayada : Pouvez-vous nous dire que représente le Consistoire de Paris

pour les juifs de France ?

Joël Mergui : Le Consistoire de Paris est l'instance qui gère le quotidien de la vie juive dans la principale communauté juive de France, la plus importante aussi d'Europe. Parallèlement, la structuration même du Consistoire de Paris Île-de-France est d'abord qu'il centralise une centaine de communautés qui lui appartiennent.

Le Consistoire a donc la charge de fonctionnement, de l'entretien, de la sécurisation d'une centaine de bâtiments qui vont aussi bien de la synagogue de la Victoire, à celles de Sarcelles, de Créteil, de Neuilly, de Meaux, de Garges etc... Un nombre important de grandes synagogues sont sous notre responsabilité. Nous devons les entretenir et les préserver.

Les communautés ne tirent les moyens de leur existence que des dons. Il n'y a pas d'aide de l'État sur le fonctionnement des communautés juives et du Consistoire. Les dons qui sont générés au moment des places de Kippour et des appels à la Torah permettent de financer la charge de la structure communautaire. Certaines communautés sont situées dans des endroits difficiles ; les territoires perdus de la République. C'est l'honneur du Consistoire de continuer à maintenir ces communautés, même si les dons ne suffisent pas à équilibrer les charges et ce notamment grâce à l'aide des communautés les mieux loties et de l'institution consistoriale elle-même.

Nous avons aussi la responsabilité des cours, de l'enseignement et du talmud torah. Dans certaines communautés, nous avons en outre la charge des écoles. Nous aidons aussi les familles en difficulté, qui sont malheureusement de plus en plus nombreuses. Chaque Président de communauté, chaque rabbin connaît dans sa communauté des familles qui sont aidées au moment des fêtes juives et du shabbat. Nous sommes à leurs côtés.

Alain Sayada : Le Consistoire dirige de nombreux services ?

Parallèlement, le Consistoire fournit un grand nombre de services consistoriaux indispensables à notre communauté. La cacherout tout d'abord où le grand nombre de restaurants cacher (139) et de points cacher en Île-de-France (boucheries 39 - pâtisseries 36 - boutiques traiteurs 11 - traiteurs 40) constituent le plus grand réseau de cacherout à surveiller. Sous la responsabilité du Beth Din de Paris, du Grand Rabbin de Paris, nous supervisons un réseau de restaurants, un réseau de traiteurs, un réseau de bouchers, un réseau de pâtisseries, qui sont à la fois surveillés par un chomer et à la fois par un chomer klali (surveillant général itinérant). Nos règles sont très rigoureuses et notre Beth Din est reconnu pour sa rigueur. Malheureusement, nos partenaires sont parfois inquiets par celle-ci en raison d'un cahier des charges relativement dense. Je les appelle à voir au contraire, l'atout que constitue le Beth Din de Paris auprès de de clients de

plus en plus exigeants sur la sincérité et l'authenticité de la cacherout.

Notre service des mariages est également essentiel puisqu'il traite plus de 700 mariages par an. Je tiens d'ailleurs à leur rendre hommage. Lors de la crise du covid, nous avons dû trouver des solutions pour reporter les mariages, pour accompagner les familles, pour ne pas laisser les gens abattus par le contexte. Nous accompagnons également des mariages en salles. Parallèlement, nous nous efforçons d'embellir nos synagogues pour que le patrimoine synagogal continue à accueillir de beaux et inoubliables mariages. La Kétouba qui est donnée au Consistoire de Paris est une Kétouba précieuse puisque nous la répertorions rigoureusement. Certaines kétoubot ont plus d'un siècle. Après des guerres, des mouvements de populations, certaines familles ont réussi à retrouver plusieurs décennies après la kétouba de leurs arrière-grands-parents. Il y a peu de réseaux disposant de cette richesse documentaire et ce fonds documentaire est reconnu dans le monde entier. Notre service assure une sécurité sur le long terme de la continuité de la vie juive et de la transmission du judaïsme.

Mentionnons encore la Hevra Kadisha, un service complexe et douloureux, sur lequel nous avons beaucoup travaillé. La réactivité de ce service s'est fondamentalement améliorée. Aujourd'hui, nous parvenons à procéder aux obsèques d'une personne décédée pratiquement le lendemain et parfois le jour même. Nous avons une réactivité améliorée avec la ville de Paris et beaucoup de communes avoisinantes mais également avec le consulat d'Israël lorsque les obsèques doivent se dérouler en Israël. Certains ont même lieu sous 24 heures et dans la majorité des cas ces obsèques en terre d'Israël sont possibles. Ainsi nous avons tout amélioré afin que les enterrements puissent avoir lieu selon nos traditions aussi bien en région parisienne qu'en Israël. La Mairie de Paris a accordé l'ouverture dominicale des cimetières ce qui permet à présent de procéder aux inhumations le dimanche.

Dans chacun de nos services, le travail est effectué avec professionnalisme et un dévouement remarquable. Alors oui, l'accueil est parfois décrié, les dysfonctionnements peuvent survenir. Tout n'est évidemment pas parfait et nous travaillons pour que tout s'améliore d'année en année. Cependant, il faut que notre communauté soit consciente que dans chacun des services plusieurs centaines d'actes sont réalisés chaque l'année. Lorsque vous avez la responsabilité de 700 ou 800 mariages, il peut y avoir un mariage où des difficultés surviennent pour des questions de logistique ou d'imprévu

Il y a dans le quotidien de la vie juive des enjeux fondamentaux qui conditionne l'existence même de notre communauté. Je ne peux pas oublier le service exceptionnel qu'ont fait les chohatim au moment de la crise du covid. Ils ont pris

Joël Mergui : Le grand entretien (suite)

des risques sur leurs vies, beaucoup des chohatim étaient eux-mêmes malades. Ils sont allés travailler dans des abattoirs pour pouvoir produire de la viande pour Pessah. Je n'oublierai pas le risque exceptionnel qu'ont pris les équipes de la Hevra Kadisha au même moment. Ils ont été en contact dans des conditions particulières avec des malades du covid. Ce sont des services qui sont peu connus et souvent injustement dénigrés. La communauté ignore trop souvent l'ampleur du travail discret et essentiel fait par des femmes et des hommes de bonne volonté aux rémunérations souvent modestes au regard de l'importance de leurs missions. Ce sont des personnes très engagées auxquelles je rends hommage aujourd'hui.

Alain Sayada : Pouvez-vous parler du fonctionnement du divorce et des guettin ? Est-ce que ce processus a évolué ?

Joël Mergui : La cause des femmes est au cœur de nos préoccupations. Je suis à l'écoute de toutes les douleurs. Et lorsque la douleur d'un divorce difficile vient s'ajouter à celle de la fin du couple, nous ne pouvons avoir que de l'empathie et une envie démultipliée de solutionner les difficultés.

Je tiens cependant à rappeler que cet été des critiques injustes ont été faites au Beth Din, même si la douleur des femmes exige et nous impose d'assumer nos responsabilités. Cependant il n'y a pas de monopole de l'empathie. Étant médecin, j'ai conscience de la douleur des femmes et je consacre ma vie à soulager celle des patients.

Le grand rabbin de Paris Michel Guggenheim et le directeur des services du Beth Din le rav Betzalel Lévy sont au quotidien en contact avec des personnes, avec des couples que nous nous efforçons en premier lieu d'aider à surmonter les crises. C'est la raison pour laquelle nous avons créé avec Elisabeth Steiner un service de médiation familiale qui est obligatoire. Avant de divorcer, les couples ont ainsi l'obligation de recourir à une médiation ce qui permet parfois de redonner un nouvel élan au couple. Lorsque celle-ci échoue, ce processus facilite la séparation pour les enfants. Dans les cas les plus extrêmes, nous nous engageons dans le combat pour que le mari accorde le guet le plus rapidement possible à sa femme. Nos intentions sont donc limpides et incontestables.

Le travail du Beth Din de Paris est reconnu dans le monde entier et dans le monde orthodoxe pour sa rigueur mais aussi pour son humanité. Les cas qui ont été gérés cet été en sont en fait une preuve.

Certes, quelques guettin demeurent non résolus et nous sommes concentrés pour les résoudre. Cependant, la vérité s'impose à tous. La situation n'est plus celle d'il y a quelques années. Les femmes peuvent entamer une action en dommages et intérêts envers les maris récalcitrants ; un système que nous devons à l'engagement du grand rabbin de Paris. Cette année, 347 guettin ont été prononcés. Alors oui, certains sont



plus difficiles que d'autres. A l'image de la société dans son ensemble, beaucoup de divorces se passent bien, d'autres se passent avec plus de passions, et certains se passent très mal. Dans ce cas, nos services sont à pied d'œuvre pour essayer de trouver des solutions et pour surtout ne pas se retrouver dans le cas des agounot et nous avons encore amélioré notre réactivité.

Il est vrai aussi que l'on constate que nous avons un nombre de divorces qui converge avec celui de notre société. Nous ne pouvons pas rester passifs face à cette situation. Nous devons agir pour mieux préparer les mariages. Nous avons donc mis en place des cours que les maris et les femmes doivent suivre avant de se marier. Je pense qu'une préparation du mariage permet peut-être d'éviter certains drames du divorce. C'est aussi notre travail pédagogique, éducatif, le travail des communautés, le travail des rabbins, le travail des responsables communautaires, le travail des éducateurs juifs, d'essayer de renouer avec un esprit de famille, un esprit de vie juive. Nous devons travailler pour que le nombre de divorces diminue et que le nombre de mariages augmente. C'est d'ailleurs pour cela que nous organisons dans de nombreuses communautés des rencontres entre jeunes célibataires pour que les mariages juifs continuent à se développer.

Alain Sayada : Le Consistoire est beaucoup interpellé en ce moment concernant la cacheroute et notamment au niveau des taxes sur la viande et sur d'autres produits. Beaucoup de personnes pensent que c'est le consistoire qui prend des taxes très importantes. Est-ce le cas ?

Joël Mergui : on a tendance à penser que le Consistoire est responsable de l'augmentation du prix de la nourriture cachère, mais c'est faux. La viande cachère coûte certes plus cher que la viande non cachère puisqu'elle nécessite des équipes

que nous payons en plus. La redevance qui finance ce travail est modeste. Ainsi sur le kilo de viande cachère, elle n'excède pas 1,60€. Cette redevance sert essentiellement à payer tout le circuit d'abattage et de surveillance. Il faut payer le chochet, le chomer, le bodek et les équipes qui s'occupent de mettre en place toute cette surveillance du cacher.

Quant aux réceptions cachères par exemple, la taxe, pour la majorité des réceptions, s'applique en fonction du nombre de personnes et varie de 80 € à 450 €. Elle correspond essentiellement au dédommagement du chomer et du machguia'h. Les redevances de la cacheroute sont donc mineures si nous les mettons en perspective au coût moyen d'une réception. Cette redevance n'est pas une ressource pour le consistoire. Elle ne sert qu'à financer le service avec une contribution de solidarité qui permet des gratuités envers des familles en difficultés.

Nous devons avoir conscience que depuis des années, nos services et nos chimistes travaillent sur la liste des produits sélectionnés. Celle-ci est une liste de produits autorisés au sein desquels nous nous assurons l'absence d'éléments non-cacher. Cette liste est offerte à l'ensemble de la communauté, aux familles. Celles-ci peuvent ainsi faire leurs courses dans n'importe quelle grande surface et choisir le prix le plus abordable sur des produits qui sont autorisés.

Enfin, nous pouvons en effet voir un potentiel sensible d'amélioration des produits certifiés qui ne sont d'ailleurs pas nombreux à être issus du Beth Din de Paris. Les marges de surveillance n'expliquent pas le prix des produits. Les commerçants sont donc libres de choisir le prix du produit. En ces temps difficiles, je ne peux que les appeler à la modération. Les commerçants fixent le prix et non le Consistoire. Ils doivent en assumer la responsabilité et agir avec mesure.

Alain Sayada : Pouvez-vous nous parler

des finances du Consistoire de Paris ?

Joël Mergui : Le Consistoire de Paris a eu toutes ces dernières années à assumer beaucoup de charges pour le développement du judaïsme. C'est avec les moyens de la communauté juive que le Consistoire assure tous ses services.

Le Consistoire a eu à assumer le déficit structurel de la moitié de ses communautés situées dans des zones en difficultés. Nous avons eu à prendre en compte les déplacements de population ; ce que j'ai appelé la « alya interne ». Le Consistoire a ainsi dû aussi développer son patrimoine dans des endroits où la population juive n'avait pas d'infrastructures suffisantes au regard de sa taille. Nous avons ainsi créé le Centre Européen de Judaïsme dans le 17^e arrondissement de Paris, l'Espace du Judaïsme dans le 16^e, mais aussi la Synagogue de Courbevoie. Nous avons en outre développé la communauté dans certains secteurs de Créteil, de Sarcelles, de Neuilly, etc. Cette croissance a généré des charges essentielles afin de répondre aux attentes de la communauté et à son déplacement.

Le Consistoire a donc à assumer la charge d'entretien de tout son patrimoine, c'est-à-dire la mise aux normes, la sécurité, la sécurisation, la rénovation. Toutes les synagogues du Consistoire de Paris ont été rénovées ces quinze dernières années. Le Consistoire a dû assumer pendant des décennies la charge principale de soutien du Consistoire central que je laisse en bon état financier. Nos dépenses de sécurité sont colossales et les menaces que nous subissons en font un préalable à notre action. Elles avoisinent 1 million d'euros par an sur l'ensemble de nos communautés.

Le Consistoire a aussi à assumer le fonctionnement du Talmud Torah. Les enfants ne payent pas le coût de la scolarité totale, il y a donc une charge résiduelle qui reste au Consistoire. Il assume aussi l'action sociale. Toutes ces dépenses, ces engagements répétés ces dernières années, et davantage encore avec la crise du covid durant laquelle les synagogues ont dû être fermées et certaines cérémonies ont dû être arrêtées, conjuguées à l'inquiétude de la communauté juive affectant les dons, nous ont contraint à puiser dans les capacités du Consistoire. Celui-ci se retrouve dans une situation sensiblement plus difficile.

Néanmoins, le Consistoire croit en son avenir et surtout fait confiance à la communauté juive qui va se réunir dans les jours qui viennent à Rosh Hashana et à Kippour dans toutes les synagogues de Paris et d'Île-de-France. Nous savons qu'elle sera généreuse. Les communautés ne fonctionnent qu'avec les moyens qu'on leur donne. Cette solidarité du Consistoire nous a mis face à de réelles difficultés financières mais je sais que la communauté se mobilisera pour que nous les surmontions et que nous continuions à faire vivre sereinement le quotidien du judaïsme dans nos communautés et par nos services à la

Joël Mergui : Le grand entretien (suite)

vie juive

Alain Sayada : Quelle importance a eu le Fonds Myriam pour le Consistoire de Paris ?

Joël Mergui : Le Fonds Myriam est formé par des fondations juives unies pour agir au service de la communauté. La notion de fondation est liée à l'État et est soumise à la séparation de l'église et de l'État. Les fondations selon leurs statuts ne pourraient pas être en mesure d'aider les cultes.

Il y avait donc un risque que ces fondations réunies pour aider les institutions juives après le covid, n'aident pas le Consistoire. Ce fut un débat et une discussion riche. Je remercie les Présidents des institutions qui ont créé ces fondations de m'avoir suivi sur l'importance de soutenir le Consistoire. Avec l'aide du Fonds Myriam nous procédons à une restructuration, à une transformation et à une relance durable de notre institution que nous suivrons attentivement avec notre Trésorier Jack Yves Bohbot et notre Secrétaire Général.

Service par service, nous nous améliorons et prenons en compte les critiques pour rendre notre institution plus performante. Nous sommes engagés pour améliorer l'accueil, améliorer la digitalisation de l'institution, la réactivité de nos services et le fonctionnement de nos communautés ou encore le développement du cacher Beth Din de Paris. Tout cela fait partie des objectifs et des enjeux que nous avons pour les mois qui viennent et qui vont nous permettre de donner un élan supplémentaire à notre Consistoire.

Ce plan nécessite fondamentalement d'être accompagné par la générosité de notre communauté pour réussir.

Alain Sayada : Certaines personnes critiquent d'ailleurs le manque de visibilité du Consistoire par rapport à d'autres institutions.

Joël Mergui : Il faut bien comprendre que le Consistoire de Paris est l'organe du quotidien et non destiné à remplir les colonnes des quotidiens. Nous communiquons peu sur ce que nous faisons. A l'avenir nous devons peut-être communiquer davantage. Lorsqu'un décideur agit au quotidien, il oublie parfois de communiquer. Lorsqu'il n'a pas d'opérations à gérer au quotidien, il compense parfois en communiquant beaucoup. Nous faisons un travail croissant de pédagogie envers la communauté. Je sais qu'elle saura entendre nos messages. J'ai aussi conscience que nous devons mieux faire savoir tout ce que nous faisons pour elle.

Alain Sayada : À qui appartient le patrimoine du Consistoire et notamment les murs des synagogues ?

Joël Mergui : dans toutes les synagogues reliées au Consistoire de Paris, les murs sont au nom du Consistoire. Lorsque vous êtes une synagogue du Consistoire et que vous faites une contribution, personne ne

s'enrichit. Cela vient faire vivre la synagogue et les services que j'ai pu vous décrire.

J'ai eu la chance avec mon père, zihono livraha, de créer l'école de Montrouge et d'agrandir la synagogue de Montrouge. Mon père est parti et moi, je n'y ai plus de responsabilité, mais cet établissement continue à appartenir à l'institution consistoriale. J'ai aussi créé le Centre Européen du Judaïsme. Il appartient aussi au à la Communauté. Les biens du consistoire sont ceux de la communauté. Le consistoire les protège pour que les générations futures puissent continuer d'avoir une vie juive.

Dans un moment où les dons se raréfient, chacun doit savoir où va sa générosité. Lorsqu'il il donne à une structure qui appartient à la communauté, il le sait. Lorsqu'il donne à des structures privées qui peuvent ne pas appartenir à la communauté, il doit aussi le savoir.

Alain Sayada : Pouvez-vous nous dire un mot sur l'éducation juive ?

Joël Mergui : Il est fondamental aujourd'hui de mettre l'accent sur l'éducation juive. Je pense qu'il y aura dans les années qui viennent un puissant regain d'intérêt pour le Talmud Torah. Beaucoup d'enfants sont en école juive et c'est une bonne chose. Notre réseau consistorial inclut un certain nombre d'écoles juives comme celle de Montrouge, celle de Gaston Sayada dans le 20e arrondissement de Paris, celles qui sont rattachées au Consistoire à Neuilly à Créteil ou à Choisy le Roi.

Notre réseau de Talmudei Torah et tous les cours qui sont donnés à travers les communautés sont tout aussi essentiels et nous avons engagé un plan de formation et de modernisation du talmud thora avec notamment le e-learning. Nous allons le poursuivre avec Colette Chiche et Sarah Tellouk.

Nous avons aussi développé un réseau d'oulpanim dans beaucoup de communautés. Je considère que chaque juif de France et de diaspora a la responsabilité d'apprendre et transmettre l'hébreu. Il est la langue commune du peuple juif par le monde et un élément crucial de son patrimoine commun.

Je fais un appel à la communauté pour nous aider à développer le Talmud Torah. Il n'est pas question de donner au Consistoire pour lui-même mais en définitive de donner à la communauté ; de donner à la vie juive. Une communauté aux moyens pérennes va mieux s'équilibrer. Le Talmud Torah et l'éducation reçoivent une attention insuffisante des donateurs alors même qu'ils sont la garantie de l'avenir juif de nos enfants. Je pense qu'il est donc urgent que la communauté s'engage sur des projets spécifiques qui nous permettront de continuer de servir et de défendre le judaïsme.

Alain Sayada : Pouvez-vous nous parler du Secours Juif ?

Joël Mergui : Il y a toujours eu la quête, l'action sociale de chacune des communautés. La boîte de tzedaka de la communauté et la volonté des présidents de communautés et des rabbins d'identifier les familles qui dans leurs communautés sont en difficultés et nous recevons ici au Consistoire, un nombre important de demandes d'aides qui viennent d'un peu partout.

On a donc mis en place le Secours Juif qui est un outil légal, car le Consistoire qui est une association de 1905 ne fait pas de social. Pour accompagner légalement l'action sociale du Consistoire en Île-de-France, on a le Secours Juif qui permet de recevoir des dons de la communauté puis de répondre aux attentes des membres de notre communauté qui sont en précarité. Plusieurs élus dont Vanessa Dahan et Anne Laurence Breton accompagnent ces attentes.

A l'heure de l'antisémitisme, quelles est la réponse consistoriale?

Nous sommes profondément et passionnément sionistes. Nous défendons l'Etat d'Israël avec sa capitale éternelle Jérusalem. J'étais fier d'être à Hevron cet été, accompagné de certains élus dont Martine Mimoun, pour une journée militante qui montre notre volonté de voir ce lieu essentiel de notre histoire rester attaché au cœur d'Israël.

Nous sommes des citoyens français. Nous en sommes fiers et nous sommes engagés pour notre Pays. Nous défendons ses valeurs, sa grandeur et son message. Nous n'en sommes pas moins des défenseurs d'Israël et de l'idéal sioniste. Nous ne pouvons accepter de voir le sionisme sali et vilipendé par tous ceux qui rêvent de voir Israël disparaître. Israël est le cœur battant de l'âme juive. Il est une chance pour le monde. Son éthique, son rayonnement et sa force sont une chance pour notre monde. Israël défend la liberté des juifs et des citoyens du monde entier. Alors oui, assumons d'être sionistes

Alain Sayada : Quel est le message que vous voulez faire passer à la communauté juive de France en cette nouvelle année ?

Joël Mergui : qu'il faut garder l'espoir et continuer ou commencer à vivre notre judaïsme sans complexe et avec fierté

Chana Tova Oumetouka
A toutes nos familles
A nos communautés
Et à l'Etat d'Israël

Propos recueillis par Alain Sayada

contact@medias.fr

ב"ה

LE CENTRE EUROPÉEN DU JUDAÏSME PRÉSENTE

SELIHOT
שליחות 5783

GRAND RASSEMBLEMENT MUSICAL DE LA JEUNESSE

SAMEDI 1ER OCTOBRE à partir de 22h

Cocktail ROOF TOP- soirée musicale suivie des SELIHOT CHOUVA ISRAËL

AU CENTRE EUROPÉEN DU JUDAÏSME
10, PLACE DE JERUSALEM - PARIS 17

AVEC LE CANTOR
SHIMON SIBONY

EUROPEAN JEWISH CENTER / CENTRE EUROPÉEN DU JUDAÏSME

CONSISTOIRE COMMUNAUTÉS JUIVES PARIS ÎLE-DE-FRANCE

cejparis.com
Entrée libre